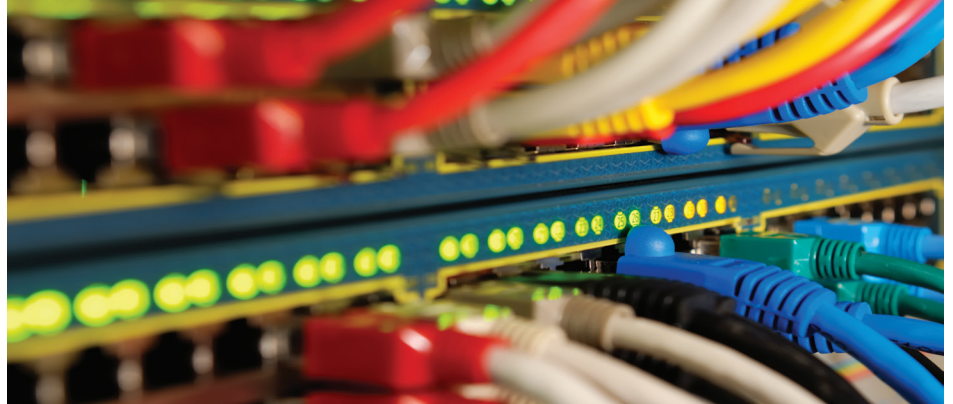


Police de gestion des risques d'entreprise DigiTech^{MD}

Une offre exceptionnelle de couverture d'assurance contre les risques technologiques et cybernétiques, y compris une garantie sur mesure pour les événements généralisés.

CHUBB®



Depuis plus de 30+ ans, Chubb traite les demandes d'indemnisation liées à la technologie et les cyberincidents, et souscrit des risques pour les assurés de haute technologie. Au fil du temps, le monde s'est transformé en un réseau de technologies et de données de plus en plus interconnecté. Aujourd'hui, les entreprises sont confrontées à de nombreux risques cybernétiques qui impliquent les entreprises et qui nécessitent le recours à une solution de gestion des risques d'entreprise, soit la Police de gestion des risques d'entreprise DigiTech^{MD} de Chubb (DigiTech^{MD} ERM).

Grâce à l'approche de DigiTech^{MD} ERM et Chubb en matière de couverture des événements généralisés, les entreprises peuvent adapter la couverture d'assurance à leurs risques et besoins uniques, ce qui confère une plus grande certitude en matière de couverture et assure également une stabilité à long terme sur le marché de la cyberassurance.

DigiTech^{MD} ERM offre une approche à trois volets :

- Services d'atténuation des pertes : accès aux outils et ressources nécessaires pour traiter et évaluer les principaux risques de cybersécurité avant qu'un événement ne se produise.
- Transfert de risques : couverture sur mesure et durable, soutenue par la solidité financière de Chubb.
- Services d'intervention en cas d'incident : une équipe diversifiée d'experts en droit, investigation informatique, notifications, centres d'appels, relations publiques et services de consultation en matière de fraude, de surveillance du crédit et de restauration de l'identité qui ont pour objectif d'aider à limiter les expositions aux risques de pertes lorsqu'un événement se produit.

Avantages concurrentiels

- Principal fournisseur de solutions en matière de technologie et de cyberrisque depuis le lancement de son premier produit il y a plus de 30 ans.
- Échelle de primes adaptée à toutes les tailles de risques en fonction de l'étendue de la couverture et des limites.
- Des solutions innovantes et hautement personnalisables pour répondre aux besoins uniques des clients, quels que soient la taille d'entreprise, le secteur d'activité ou le type de risque.

- Couverture contre la cybercriminalité en vertu d'un avenant ou explicitement fournie sous forme de garantie distincte offerte dans le cadre de la gamme de produits phares de Chubb couvrant les actes de vol et de détournement.
- Frais de réponse aux incidents cybernétiques, assortis de solutions étendues adaptées aux consommateurs et qui surpassent les exigences réglementaires.
- Couverture d'assurance conçue pour répondre à l'évolution des normes réglementaires, juridiques et de cybersécurité et mise au point pour tenir compte de changements futurs.
- Produit d'assurance cohérent conçu en fonction du déroulement d'un cyberincident typique, ce qui facilite la prise de décision tout au long du processus.
- L'étendue territoriale de couverture s'applique dans le monde entier.

Nouveaux avenants

- L'avenant pour événements généralisés vise à résoudre les incidents cybernétiques ayant un impact étendu et touchant les parties sans liens avec l'assuré. Tout comme les risques d'inondation et de tremblement de terre sont prévus dans les polices d'assurance des biens – la couverture, les limites, les rétentions et la coassurance peuvent être adaptées pour tous les événements généralisés ou pour les risques spécifiques suivants :
 - Exploitation généralisée d'une vulnérabilité sévère connue
 - Exploitation généralisée d'une vulnérabilité du jour zéro
 - Attaques généralisées sur une chaîne d'approvisionnement logicielle
 - Autres événements systémiques

- L'avenant Rançongiciel vise à contrer le risque croissant des rançongiciels en proposant un ensemble adapté de limites de couverture, de montants de rétention et de coassurance qui s'appliquent uniformément à toutes les couvertures cybernétiques.
- L'avenant relatif aux vulnérabilités logicielles négligées reconnaît et récompense les bonnes pratiques en matière d'hygiène des correctifs logiciels en fournissant une couverture complète pendant 45 jours, puis en rééquilibrant progressivement le partage des risques entre l'assuré et l'assureur pour les logiciels qui ne sont pas corrigés au-delà de 45 jours.

Garanties

Sommaire numérique

DigiTech^{MD} ERM propose les garanties suivantes :

Assurance responsabilité civile des tiers

- **Responsabilité professionnelle (Erreurs et omissions) liée à la technologie :** Préjudice financier à des tiers découlant des produits et services de l'assuré.
- **Cyberrisques, protection de la vie privée et sécurité des réseaux :** Manquement à la protection des informations privées ou confidentielles d'autrui et défaut de prévenir l'impact d'un cyberincident sur les systèmes de tiers.
- **Pertes liées à une carte de paiement :** Obligations contractuelles dues à la suite d'un incident informatique.
- **Procédures réglementaires :** Défense contre les actions réglementaires et couverture des amendes et pénalités.
- **Responsabilité des médias :** Violation des droits d'auteur et des marques de commerce liés à un contenu médiatique défini.

Couverture des risques propres

- **Fonds d'intervention en cas de cyberincident :** Honoraires juridiques, enquêtes informatiques, frais de notification, surveillance des créances, relations publiques, etc.
- **Pertes d'exploitation :** Pertes de bénéfices et dépenses résultant de l'interruption des systèmes de l'assuré; la Garantie Interruption d'activité contingente couvre également les pertes résultant de l'interruption des systèmes de tiers.
- **Récupération de données numériques :** Coûts de restauration ou de remplacement des données ou des logiciels perdus ou endommagés, ainsi que des frais supplémentaires.
- **Vol de télécommunications :** Frais associés à des factures de téléphone en raison d'appels frauduleux.
- **Extorsion visant un réseau :** Sommes versées pour empêcher la destruction ou l'altération de données numériques, ainsi que des frais supplémentaires.

Cybercriminalité (sous réserve d'un avenant)

- **Fraude informatique :** Accès par un tiers aux ordinateurs de l'assuré en vue de dérober des fonds.
- **Fraude liée aux virements de fonds :** Fraude commise par un tiers sur une banque pour transférer des fonds du compte d'un assuré.
- **Fraude par ingénierie sociale :** Usage de moyens frauduleux par un tiers pour inciter un employé à transférer de l'argent.

Pour obtenir plus de renseignements :

Si vous souhaitez en savoir plus sur DigiTech^{MD} ERM, veuillez contacter votre souscripteur local.

Chubb. Insured.SM

Le nom commercial Chubb désigne les filiales de Chubb Limited qui fournissent de l'assurance et des services connexes. Pour consulter la liste de ces filiales, visitez notre site Internet à www.chubb.com/ca-fr. Au Canada, Chubb exerce ses activités par l'intermédiaire de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance, et de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance Vie. Les produits ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les provinces ou tous les territoires du Canada. Aux États-Unis, l'assurance est souscrite par ACE American Insurance Company et les filiales de souscription de Chubb basées aux États-Unis. Le présent document ne contient qu'un aperçu des produits. La garantie réelle est régie par le libellé du contrat d'assurance émis. Chubb est le plus important groupe d'assurance IARD coté en bourse du monde. Présente dans 54 pays, Chubb offre des assurances de biens et de dommages aux particuliers et aux entreprises, des assurances accident et maladies complémentaires pour les particuliers, ainsi que de la réassurance et de l'assurance vie à une grande variété de clients. Chubb Limited, la société mère de Chubb, est cotée à la bourse de New York (NYSE : CB) et fait partie du S&P 500.